JOURNAUX

DŪ

CONSEIL LÉGISLATIF.

MARDI, le huitième jour d'août, dans la vingt-neuvième année du règne de Notre Souveraine Dame Victoria, par la grâce de Dieu, reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, étant la quatrième session du huitième parlement provincial du Canada, continué par diverses proclamations jusqu'à ce jour.

Les membres présents dans l'édifice préparé pour la réception du Conseil Légis atif dans la cité de Québec, ont été

L'honorable Ulric Joseph Tessier, Orateur.

Les Honorables Messieurs

Alexander,	Campbell,	Hamilton (Kingston),	Perry,
Archambault,	Chaffers,	Lacoste,	Price,
Armand,	Cormier,	Leonard,	Proulx,
Armstrong,	Curric,	Leslie,	Prud'homme,
Belleau, Sir N. F.,		Letellier de St. Just,	Read,
Bennett,	Dumouchel,	Mc Crea,	Ryan,
Boulton,	Ferrier,	McDonald,	Sanborn,
Bossé,	Flint,	Matheson,	Shaw,
Bull,	Foster,	Moore,	Simpson,
Bureau,	Gingras,	Olivier,	Skead,
Burnham,	Guévremont,	Panet,	Wilson.

Son Excellence le Très Honorable Charles Stanley, Vicomte Monck, Baron Monck, de Ballytrammon, dans le comté de Wexford, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouvelle-Britasvick et de l'Ile du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le trône, l'honorable Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge-noire d'informer l'Assemblée " que " c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle en cette "Chambre;"

Laquelle étant venue avec son Orateur, il a plu à Son Excellence le gouverneurgénéral d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif:
Messieurs de l'Assemblée Législative:

Conformément à ce que je vous annonçai à la fin de la dernière session du parlement, une députation du ministère canadien s'est rendue à Londres, pour conférer avec le gouvernement de Sa Majesté sur des questions d'importance pour la province.